

*Besoin d'aide
pour arrêter
de fumer ?*



**FAITES APPEL
À UN MÉDECIN
OU À UN
TABACOLOGUE
RECONNU !**

*et bénéficiez
d'un remboursement
auprès de votre mutuelle*

Auprès de qui bénéficier du remboursement ?

Votre médecin ou un tabacologue reconnu peut vous accompagner dans votre démarche.

Remboursement par séance :

1^{ère} consultation 30 €
(min. 45 minutes)

2^{ème} à 8^{ème} consultation* 20 €
(min. 30 minutes)

Femmes enceintes : 30 €
8 consultations max.
par grossesse

* sur une période de 2 années civiles.

Qu'est ce qu'un tabacologue reconnu ?

C'est un professionnel de santé ou un licencié en psychologie qui a suivi une formation spécifique dans l'aide à l'arrêt du tabac.

Il exerce, entre autres, en équipe pluridisciplinaire au sein de Centres d'Aide aux Fumeurs (CAF®) agréés.

Pourquoi consulter un professionnel ?

Parce que l'aide d'un professionnel augmente vos chances de réussite dans votre démarche d'arrêt du tabac.



Vous n'êtes pas seuls face au tabac



*une aide adaptée
à vos besoins*

Une consultation en tabacologie ?

C'est une consultation qui prend en charge les 3 dépendances liées au tabagisme (physique, psychologique et gestuelle). Cela vous permet de faire le point sur votre consommation, d'évaluer votre motivation et de bénéficier d'une aide adaptée à vos besoins.

À qui s'adresse-t-elle ?

À tous : aux personnes qui ont envie d'arrêter de fumer et à celles qui souhaitent réfléchir à leur consommation avec l'aide d'un professionnel.

Quels types d'accompagnement ?

Des consultations individuelles ou collectives auprès d'un médecin ou d'un tabacologue reconnu.

Par téléphone ou sur le net, Tabacstop propose gratuitement :

- Un suivi et des conseils personnalisés par des tabacologues qui vous répondent en semaine de 15 à 19h au 0800 111 00.
- Un site web : www.tabacstop.be pour un accompagnement on line.

Vous cherchez un
tabacologue près
de chez vous ?



- ✓ www.aideauxfumeurs.be
- ✓ **Tabacstop:**
0800 111 00
www.tabacstop.be
- ✓ **Ou contactez votre
médecin.**

Mon médecin / tabacologue :



service public fédéral
**SANTÉ PUBLIQUE,
SÉCURITÉ DE LA CHAÎNE ALIMENTAIRE
ET ENVIRONNEMENT**

